EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

584

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N°d'imprimé : ZA13967610

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/12/2025	25009712

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S031Z123

(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31

(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

Tel : 05.61.42.27.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031Z1313

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BG-230-ZS (F)	13/08/2012	28/01/2011

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BR2H0H44751221	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP002E354	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MAJEURES :

1.1.16.c.2. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité (ARD)
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (D)
4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant (G, D)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (D)
4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (G)
4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement (AVD)
5.1.3.b.2. ROULEMENTS DE ROUES : Roulement de roue trop serré, bloqué (ARD)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AV)
6.2.7.a.2. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement
7.1.2.d.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Boucle de ceinture de sécurité endommagée ou ne fonctionnant pas correctement (AVG)
8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV)

DEFAILLANCES MINEURES :

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (C)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)
5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse (AVD, AVG)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou

Attention il existe une suite à cette page du procès verbal

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

72464

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	-8.8m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	0%		1%	
Forces verticales	762daN		422daN	
Frein de service				
Force de freinage:	279daN	269daN	159daN	176daN
Déséquilibre (<20%):	4%		10%	
Force de freinage (efficacité):	279daN	269daN	159daN	176daN
Taux d'efficacité global (≥50%):	74%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 21%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m-1) C1: 01.51 - C2: 01.10				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-1.6%	-3.6%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-0.2%	%		

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N°d'imprimé : ZA13967611

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/12/2025	25009712

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S031Z123

(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31

(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

Tel : 05.61.42.27.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031Z1313

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BG-230-ZS (F)	13/08/2012	28/01/2011

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BR2H0H44751221	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP002E354	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès verbal : Imprimé N°ZA13967610

élément endommagé (ARD, D, ARG)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (ARG, ARD, AVD)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVD)
7.11.1.a.1. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Kilométrage relevé inférieur à celui relevé lors d'un précédent contrôle
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaillance(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
17/01/2019 : 522233km / 11/01/2021 : 63616km / 11/01/2023 : 67650km / 03/01/2025 : 70227km / 03/01/2025 : 70246km / /

Le contrôle de cohérence du kilométrage est réalisé à partir des kilométrages relevés lors des contrôles réalisés depuis le 20 mai 2018

Attention ce procès verbal contient 2 pages

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

72464

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	-8.8m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	0%		1%	
Forces verticales	762daN		422daN	
Frein de service				
Force de freinage:	279daN	269daN	159daN	176daN
Déséquilibre (<20%):	4%		10%	
Force de freinage (efficacité):	279daN	269daN	159daN	176daN
Taux d'efficacité global (≥50%):	74%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 21%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m-1) C1: 01.51 - C2: 01.10				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-1.6%	-3.6%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-0.2%	%		